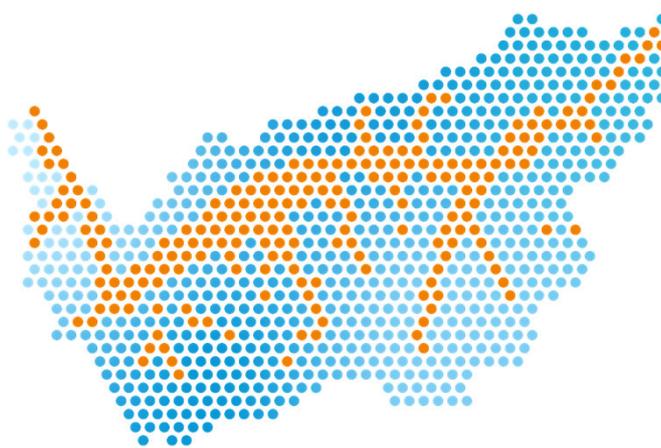




POINT DE
RENCONTRE
URGENCE

Mise en œuvre des Points de rencontre d'urgence (PRU)

Conférence de presse
Sierre, le 4 décembre 2023



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Frédéric Favre

Conseiller d'Etat

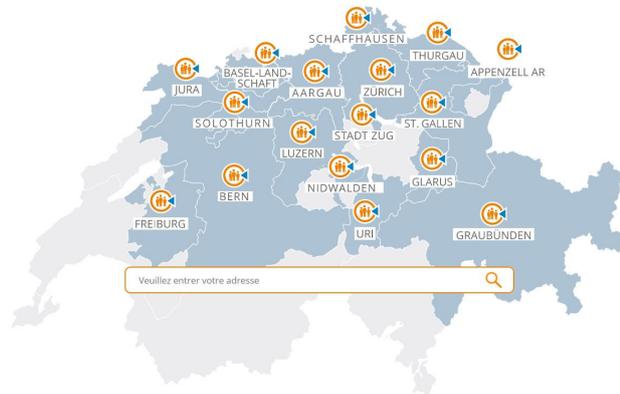
Département de la sécurité, des institutions et du sport (DSIS)



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

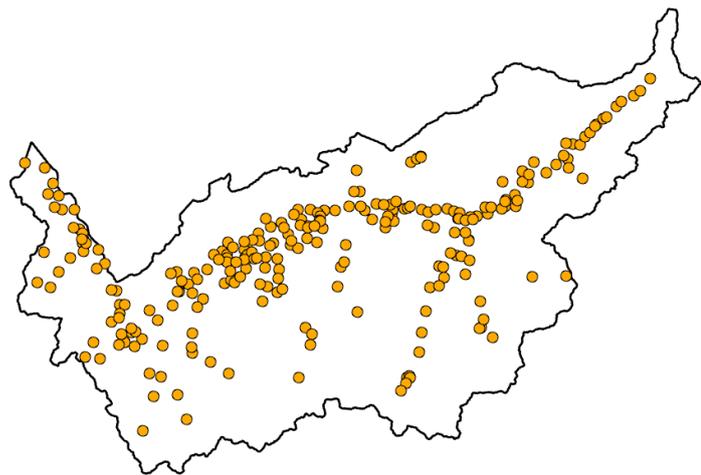
Mise en œuvre des points de rencontre d'urgence (PRU)

- ▲ Le PRU est un concept national, basé sur l'initiative de cantons de Suisse alémanique
- ▲ Coordonné par l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP)
- ▲ Le Canton du Valais met en œuvre les PRU sur l'ensemble du territoire cantonal pour la protection de sa population



Mise en œuvre des points de rencontre d'urgence (PRU)

- ▲ 100% des communes
- ▲ 250 PRU en Valais
- ▲ Lors de catastrophes ou de situations d'urgence communales ou cantonales
- ▲ Pour
 - Informer la population
 - Prendre et retransmettre les alarmes



Marie Claude Noth-Ecoeur
Cheffe du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)



Dans l'éventualité où une commune ou une région serait touchée par une catastrophe ou une situation d'urgence, les points de rencontre d'urgence (PRU) répartis dans tout le canton permettront de fournir à la population de l'assistance et d'importantes informations sur la situation.



En cas de crise, le **PRU** est le point de rendez-vous pour toute personne qui a **besoin d'aide**.

Lors d'interruption prolongée des moyens de télécommunication, le PRU permet également à la population de passer des **appels d'urgence**.

7 Mise en œuvre des PRU - Conférence de presse

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS



Le PRU permet d'apporter une réponse et une aide à la population **dans toutes les situations** qui peuvent se présenter.

(séismes, pannes d'électricité, etc)

8 Mise en œuvre des PRU - Conférence de presse

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS



9 Mise en œuvre des PRU - Conférence de presse

Les PRU sont **facilement repérables**.

En général, les points de rencontre d'urgence se trouvent dans des **bâtiments publics** tels que des écoles, des salles de gymnastique ou des salles polyvalentes.



POINT DE
RENCONTRE
URGENCE

10

Mise en œuvre des PRU - Conférence de presse

Le Canton du Valais, **en collaboration avec les communes**, lance la mise en œuvre des Points de rencontre d'urgence sur l'ensemble du territoire cantonal.

Les PRU seront prêts et disponibles pour la population en cas de catastrophes ou de situations d'urgence dès le mois de **février 2024**.



Le **Canton** appuie les communes pour la préparation. L'exploitation est de la responsabilité des **communes**.

En cas de besoin la **Protection civile** pourra venir renforcer les communes afin de garantir l'exploitation des PRU dans la durée.



La population doit **savoir comment agir** avant et pendant une situation de crise.



La population doit également savoir **où se trouve son PRU** le plus proche et quelles aides elle peut y trouver.



www.pointrencontreurgence.ch



www.alert.swiss

Merci pour votre attention

Des questions ?

